AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-2-2-78 415513

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL ~~50 F~~ 60 F
C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin n° 104 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 1 er Février 1978

ABONNEMENTS

Nous rappelons que ce mois est le dernier au cours duquel vous pourrez renouveler votre abonnement.

- Les tarifs pour 1978 sont :

- 60 F pour le service régulier d'un exemplaire du bulletin.
- 40 F en plus par exemplaire supplémentaire livré toute l'année sous la même enveloppe.
- 50 F en plus par adresse pour le service du bulletin à des adresses différentes (abonnements groupés par des collectivités agricoles).

La revue Phytoma et tous documents ne sont servis qu'avec le seul abonnement de base à 60 F.

- L'intitulé du compte auquel les abonnements sont versés est mentionné en tête de ce bulletin.
- Le titre de versement devra porter toutes les mentions signalées par le bulletin n° 101 du 13 Décembre 1977.

- Par exemple :

Avertissements Agricoles	:	(à mentionner sur tous les titres de versement)
M. TOUCHARD Frédéric	:	(nom et prénom usuel)
Les Plantées	:	(lieu-dit)
Mercurol	:	(commune)
26600 TAIN L'HERMITAGE	:	(bureau distributeur codé)
pêchers - maraîchage	:	(cultures intéressées par les Avis de traitement).

ARBRES FRUITIERS

Dépérissement bactérien du pêcher.- Les premiers symptômes types de la maladie sont apparus depuis quelques jours dans de nombreuses communes de la Drôme et de l'Ardèche.

Au niveau des bourgeons dormants on peut donc voir des taches diffuses sur la face exposée au soleil et en retournant le rameau on constate que la nécrose a un aspect vitreux, olivâtre avec une marge plus nette. Des gouttelettes peuvent alors exsuder au travers de l'écorce. La lésion peut s'observer quel que soit le niveau du bourgeon mais ce sont souvent les yeux de l'extrémité du rameau qui sont les plus atteints. Une confusion peut parfois être possible avec les altérations de nécrose hivernale "maladie café au lait".

Il s'agit donc d'être vigilant et afin d'éviter la pénétration des bactéries par les plaies de taille, nous rappelons qu'il est nécessaire de respecter les mesures suivantes :

- Repousser le plus possible l'époque de taille en commençant par les variétés les moins sensibles, principalement en zone contaminée.
- Eliminer les rameaux malades ; les enlever et les brûler.
- Désinfecter systématiquement les outils de taille entre chaque arbre (tremper dans de de l'alcool à brûler). Il est bien sûr impératif de désinfecter tous les outils avant de débuter un chantier de taille.
- Appliquer une peinture antibactérienne sur les grosses plaies de taille ou de formation.

Cloque du pêcher.- En raison de la période douce et pluvieuse de fin Janvier, l'application du traitement fongicide s'impose, si elle n'a pas déjà été effectuée, dés que les conditions météorologiques le permettront.

P299

Psylle du poirier.- Les conditions de température ayant été moins favorables en Janvier 1978 qu'à la même époque de l'an dernier, il n'y a pas lieu de se presser pour appliquer le traitement au D.N.O.C. : jusqu'au réveil de la végétation, il gardera toute son efficacité.

CLIMATOLOGIE

Pluviomètrie de l'année 1977.-

Hauteurs de précipitations en millimètres pour l'ensemble de l'année 1977 dans 56 stations de la région et leurs écarts % à la moyenne.

RHONE	1977	ECART %	AIN	1977	ECART %
Monsols	1431	+26.0	Gorrevod	1145	+33.5
Villie-Morgon	1081	+44.8	Beaupont	1402	+33.7
Villefranche	1039	+47.6	Izernore	1825	+24.1
Brullioles	1117	+47.[illegible]	Gex	1576	+14.0
St Symp[n] sur Coise	1032	+21.8	Marlieux	1256	+52.4
Lyon-Gerland	1082	+47.3	Loyettes	1309	+39.8
Communay	1044	+35.0	Belley	1463	+28.2
LOIRE			**HTE SAVOIE**		
La Pacaudière	1136	+33.9	Thonon	1325	+28.4
Perreux	955	+38.5	Viry	1309	+22.5
Fourneaux	1114	+33.1	Contamine sur Arve	1302	+2[illegible].2
Chalmazel	1279	+ 8.4	Usinens	1323	+22.3
Montbrison	882	+46.0	Thorens	1863	+19.9
St Etienne	949	+34.0	Vallières	1467	+19.8
St Pierre de Boeuf	994	+44.1	St Jorioz	1607	+28.2
ARDECHE			**SAVOIE**		
St Marcel les Annonay	974	+26.1	Novalaise	1658	+13.7
Le Cheylard	1861	+59.6	Chignin	1282	+11.0
Tournon	1143	+40.0	Verrens-Arvey	1629	+ 5.8
St Pierreville	1940	+62.4	Lescheraines	1609	+18.7
Valgorge	2866	+55.0	Ste Foy	1188	+13.3
Aubenas	1516	+41.9	Bonneval	1281	+30.9
Chomérac	1461	+40.9	St Martin d'Arc	966	?
DROME			**ISERE**		
St Sorlin en Valloire	1160	+39.8	Sablons	976	+36.1
St Marcel les Valence	1221	+40.3	St Quentin Fallavier	1099	+20.0
Livron	1331	+50.0	La Tour du Pin	1193	+10.6
Saillans	1319	+54.3	La Côte St André	1107	+22.2
Chatillon en Diois	1236	+44.0	St Marcellin	1253	+26.0
Dieulefit	1306	+40.5	Lumbin	1473	+19.6
Chateauneuf du Rhône	1412	+49.6	St Baudille et Pipet	1360	+36.0

L'excédent pluviomètrique de 1977 est absolument général dans la région. Il dépasse 40 % à l'intérieur d'une ligne : St Bonnet le Chateau - Roanne - Mâcon - Ambérieu - Givors - Tournon - Lus la Croix Haute à l'exception d'une petite zone du Pilat au Bassin de la Coise. Il dépasse même 60 % de la moyenne dans le bassin de l'Eyrieux.

Les excédents les plus faibles se situent en règle générale dans la moitié nord-est de la région et principalement les Terres Froides à la Combe de Savoie.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. n° 477 AD.